

RELEVÉ DE DISCUSSIONS

La délégation départementale de l'Association Française pour le Développement des Véloroutes et Voies Vertes et les associations représentant le cyclotourisme et la randonnée interviennent auprès du Conseil Départemental du Gard.

L'Association Française pour le Développement des Véloroutes et Voies Vertes et cinq représentants d'associations locales se sont rendus en cortège cycliste au Conseil Départemental du Gard le vendredi 22 janvier 2016.

Composition de la délégation :

Jean Louis MANTE AF3V Gard
Agnès SENICOURT Présidente de l'Association Voie Verte du Pont du Gard
Michel BOURGEAT Président de Croco Vélo
Denis DUMAS Président de Partageons la Route en Cévennes
Bernard DEVILLE Groupe Cyclo Nîmois et un représentant de Gérard MOURENAS Espoir Cycliste Nîmois
Jean Claude MARTIN représentant le Codep 30 et « la Sacoche »

Le Conseil Départemental était représenté par Elisabeth MONTEZ Directrice de Cabinet du Président BOUAD et par Mathieu LAURENT.

Après avoir remercié le Cabinet pour son accueil, Jean Louis MANTE rappelle que cette démarche publique s'appuie sur deux volets : le premier, déterminé, concerne l'inquiétude sur le **budget 2016** qui sera consacré aux déplacements doux. Le second plus technique est la contribution de nos associations au devenir du Pont du Gard.

Sur le premier point, le plan climat voté le 20 décembre 2012 s'achève sans perspectives de continuité. Les présents rappellent le niveau élevé des retombées économiques engendré par cette action.

Un dossier technique est aussi remis ce jour. Il s'inscrit parfaitement dans la volonté d'ouverture manifestée par le Président BOUAD en vue de faire évoluer positivement le dossier de la **gestion du Pont du Gard** à M. Philippe Pécout, Conseiller Départemental et Président de l'Agence de Développement et de Réservation touristiques. La proposition de schéma de randonnée prévoit notamment le balisage d'une véloroute de 31 km reliant Uzès à la ViaRhôna et dont le Pont du Gard serait le cœur.

Agnès SENICOURT pour l'Association Voie Verte du Pont du Gard, tout en rappelant la confiance faite à la parole donnée par le Président Denis BOUAD sur le retour à la liberté et gratuité, renouvelle sa demande d'un signe fort très attendu : que ni les cyclistes ni les piétons ne soient plus arrêtés à l'entrée du site. La suppression des panneaux restrictifs pour les cyclistes serait l'élément vraiment significatif.

Elle espère que le Conseil Départemental va trouver les finances nécessaires à la poursuite rapide du chantier de la 2^e tranche de Montfrin à Sernhac. Elle note très positivement la volonté de l'institution qui a lancé un appel d'offres pour le démantèlement du 3^{ème} tronçon de Sernhac à Lafoux.

Elle regrette qu'après une année perdue pour permettre aux touristes voyageurs à vélo d'emprunter la voie verte du Pont du Gard, les panneaux de rabattement vers cette voie verte ne soient pas encore placés. De même, le jalonnement de la ViaRhôna provisoire doit être posé au plus vite au moins sur les tronçons opérationnels comme celui du relais fluvial d'Aramon à Montfrin en liaison vers la voie verte pont du Gard.

Jean Claude MARTIN représentant le Comité départemental du cyclotourisme du Gard estime qu'à l'avenir les aménageurs en matière déplacements doux ou d'installations concernant les cyclistes pourraient demander conseil auprès des présents à cette réunion. Nous sommes des acteurs de terrains et nos avis sont désintéressés et coûteraient moins cher que des bureaux d'études, d'où économies substantielles surtout par temps de restrictions de budgets. Nous souhaitons ponctuellement participer à des réunions de concertation et d'information comme celle du 12 Novembre 2015 au Pont du Gard qui fut particulièrement constructive.

Michel BOURGEAT, Président de Croco Vélo, souligne que les associations cyclistes nîmoises s'associent en masse à ces demandes d'accroissement des itinéraires cyclables départementaux, qui renforcent l'attractivité touristique des secteurs entourant Nîmes, tant pour les locaux que pour les nombreux touristes venus pour nos monuments romains et notre climat. Sachant que le pouvoir d'achat et la dépense moyenne d'un touriste à vélo est plus élevée que celle d'un touriste standard, il serait dommage de ne pas s'occuper de cette « clientèle, au retour sur investissement particulièrement rentable » dans nos choix budgétaires départementaux. Ceci d'autant plus que la VéloStation de la gare de Nîmes offre un parc de vélos disponibles à la location pour découvrir facilement ces itinéraires à vélo.

Denis DUMAS Président de Partageons la Route en Cévennes demande comme cela s'est déjà fait lors du mandat de Monsieur Jean DENAT que toutes les associations qui militent pour les déplacements doux et véloroutes et voies vertes de notre département soient réunies autour d'une table ronde afin que le budget prévisionnel pour le poste des déplacements doux, comme les priorités du Président Denis BOUAD nous soient présentés ,évitant ainsi toute polémique future devant le fait accompli, par rapport au schéma d'intention mis en place.
Meilleure transparence pour tous pour expliquer aux adhérents et accompagner les élus dans un climat de confiance.

Nos interlocuteurs prennent acte de notre démarche collective et nous assurent quelle sera transmise au Président et aux autres élus. Cependant les difficultés budgétaires sont bien là et nécessiteront des arbitrages courageux. Le dossier du Pont du Gard prendra du temps même si notre impatience est comprise. En effet c'est le Conseil d'Administration qui validera les nouvelles orientations et propositions du nouveau Président de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle.

Les associations présentes ne demandent pas ce jour des engagements qui ne sont pas du ressort du Cabinet mais de la volonté politique des élus. Elles souhaitent que le Cabinet intercède auprès des Conseillers Départementaux afin que leurs préoccupations soient effectivement prises en compte.

